



2021-CA683-03.01.13-R7620

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 31 mai 2021 à 17 h.

### **NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS**

CONSIDÉRANT l'article 54 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la résolution 2018-CA650-03.03-R7089 (14 mai 2018) nommant au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains Richard LeBlanc, avocat, à titre de personne versée en droit, pour un deuxième mandat de 3 ans se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de nommer Richard LeBlanc, avocat, à titre de personne versée en droit et président (CEREH-21-276-06.01, 23 avril 2021);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2021-CE626-03.06-R5983, 25 mai 2021);

CONSIDÉRANT l'avis du doyen à la recherche et à la création et du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Richard LeBlanc, avocat, à titre de personne versée en droit et président, pour un troisième mandat de trois ans débutant à date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2021 et se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

---

M<sup>e</sup> Éric Hamelin  
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.